

La politique du Centre de conservation, d'étude et de documentation (CCED) du Préhistomuseum

Le Centre de conservation, d'étude et de documentation du Préhistomuseum s'appuie sur les missions et les normes des CCE français tels que définis par le Ministère de la Culture.

Le Préhistomuseum est agréé comme dépôt de biens archéologiques par la Direction de l'archéologie du Service Public de Wallonie et reconnu comme musée de catégorie A de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Acquisition :

Le CCED du Préhistomuseum acquiert des collections, des archives et de la documentation, conformément à sa politique d'acquisition, dans le but de préserver, documenter et diffuser le patrimoine.

Il veille à ce qu'une collection acquise soit toujours accompagnée de ses archives, lorsqu'elles existent. Il veille à préserver l'intégrité des fonds et respecte le principe d'inaliénabilité.

Il favorise la sauvegarde de collections archéologiques ou de fonds documentaires en péril, d'origine privée ou publique, conformément à sa politique d'acquisition.

Critères d'acquisition des collections (et fonds documentaires) :

- *Collections de Préhistoire.*
- *Collections d'archéologie gallo-romaine ou médiévale (liégeoise / wallonne).*
- *Intérêt scientifique (intégrité de la collection, présence d'archives associées, connaissance du contexte de découverte).*
- *Intérêt didactique ou muséographique (pièces représentatives).*
- *Intérêt historiographique (histoire de la Préhistoire, mémoire de chercheurs).*

Modes d'acquisition :

- *Fouilles propres (Chercheurs de la Wallonie).*
- *Dons.*
- *Mises en dépôt.*

Conservation :

Le CCED du Préhistomuseum conserve le patrimoine archéologique, documentaire et naturel dont il a la responsabilité, en respectant les normes en vigueur dans le domaine de la conservation préventive.

Il conserve les objets mais aussi les liens entre les objets, leur contexte et leur documentation, qui permettent de leur donner un sens.

Il mène une politique d'inventaire et de numérisation systématique des collections et documents qu'il gère, permettant d'assurer leur archivage, leur traçabilité, leur gestion logistique et sanitaire, ainsi que leur utilisation à des fins scientifiques ou de diffusion.

Etude et Diffusion :

Le CCED du Préhistomuseum assure la diffusion de l'information archéologique pour tous les publics.

Il favorise le développement de la recherche en Préhistoire en encourageant l'étude des collections et des sites qu'il gère. Il accueille les chercheurs et facilite

la mise à disposition des collections et fonds documentaires à des fins d'étude, d'exposition ou de publication, dans le respect de la propriété physique et intellectuelle des déposants.

Visible au public, le CCED du Préhistomuseum contribue à mettre les collections et la recherche au cœur du Musée pour sensibiliser les visiteurs à la culture scientifique et à la préservation du Patrimoine.

Sécurité et accessibilité :

Le CCED du Préhistomuseum veille à la sécurité des collections qu'il conserve et prend les précautions nécessaires contre les dégradations, le vol et l'incendie (systèmes de détection, plan de prévention, plan d'urgence).

L'accès aux locaux professionnels et aux zones de stockage est strictement réservé au personnel accrédité. Le CCED est accessible aux visiteurs scientifiques sur rendez-vous.

Toute demande d'accès relative aux collections dont le Préhistomuseum n'est pas propriétaire est traitée conformément aux accords définis dans les conventions de dépôt.